



**MAIRIE DE VALLORCINE**  
HAUTE – SAVOIE

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Code Postal : 74660  
Téléphone : 04 50 54 60 22  
Télécopie : 04 50 54 61 32  
mairie.vallorcine@wanadoo.fr

### **DECISION MUNICIPALE N°01/2023**

**Objet** : Convention d'occupation du domaine privé - Cascade de glace de Vallorcine

**Le Maire de la Commune de VALLORCINE,**

**VU** le Code général des collectivités territoriales dans son article L. 2122-22,

**VU** le Code général de la propriété des personnes publiques, et notamment son article L. 2221-1 en vertu duquel les personnes publiques gèrent librement leur domaine privé.

**VU** la délibération du Conseil Municipal n°20/03/04 en date du 5 juin 2020 donnant délégation au Maire dans les matières énumérées à l'article susvisé, et notamment pour « décider de la conclusion et de la révision du louage de chose pour une durée n'excédant pas 12 ans »,

**CONSIDERANT** que la Commune de Vallorcine est propriétaire d'une parcelle soumise au régime forestier, relevant du régime de la domanialité privée, sur laquelle est installée une cascade de glace par la Compagnie des Guide de Chamonix,

#### **DECIDE**

**Article 1** - Une convention d'occupation de la parcelle cadastrale B n°24, parcelle forestière n°16, sis au lieu-dit « Cascade de Bérard », sera conclue entre la Commune de Vallorcine et la Compagnie des guides de Chamonix.

**Article 2** - Cette convention prendra effet à compter de la réalisation d'un état des lieux contradictoire valant prise de possession, pour une durée de 1 an expressément renouvelable 2 fois pour une durée de 1 an, et moyennant le paiement d'une redevance annuelle d'un montant de 1 euros,

**Article 3** - Madame Le Receveur Municipal est chargée, en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente décision,

Fait à Vallorcine, le 9 janvier 2023

Le Maire,

**Jérémy VALLAS**